

Lettre d'information n°1 - janvier 2023

Projet de parc photovoltaïque de Campagne-Cazaubon

Communes de Campagne-d'Armagnac et de Cazaubon (32)

Edito

L'équipe de BayWa r.e. vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2023 !

Cette lettre a pour objectif de vous informer sur le projet photovoltaïque de Campagne-Cazaubon, dont la demande de permis de construire sera déposée auprès des services de l'Etat au cours du premier trimestre 2023.



Le projet en bref

L'entreprise BayWa r.e. a débuté en 2019 un projet photovoltaïque sur une zone qui se situe entre les communes de Campagne-d'Armagnac et Cazaubon. Les conseils municipaux des deux communes ont délibéré favorablement à la poursuite du projet en septembre et octobre 2019.

Des études environnementales ont donc été menées en 2019 et 2020 afin de valider la faisabilité du projet. Ces expertises portent notamment sur l'environnement, le paysage, la topographie et la nature du sol, les conditions d'ensoleillement et le raccordement au réseau électrique.

Les demandes d'autorisation vont maintenant être examinées par les services de l'Etat dans le cadre de l'instruction du permis de construire. Une enquête publique sera prochainement organisée afin de permettre au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations.

INVITATION PERMANENCES PUBLIQUES

Les équipes de BayWa r.e. tiendront deux permanences ouvertes au public afin d'échanger et de répondre à vos questions sur le projet :



- Le MARDI 24 JANVIER DE 14H À 18H en mairie de Cazaubon
- Le JEUDI 26 JANVIER DE 14H À 18H en mairie de Campagne-d'Armagnac

Localisation du projet

Le projet se situe au nord-ouest de la commune de Campagne-d'Armagnac et au sud de la commune de Cazaubon, dans le département du Gers (32).





Le site d'implantation du projet

Le site servait autrefois de pâture pour un élevage bovin ; il a été reconverti en peupleraie depuis. Aujourd'hui, les arbres plantés ont atteint l'âge être coupés : aussi, une partie du site sera replantée tandis que l'autre partie accueillera le parc photovoltaïque couplé à une activité d'élevage ovin.

Il existe une excellente synergie entre l'élevage ovin et le photovoltaïque, confirmée par de nombreuses études scientifiques. Ainsi, par exemple, la production fourragère est améliorée par les panneaux qui abaissent la température, augmentent l'humidité des sols, et protègent la production des évènements climatiques extrêmes (grêle, érosion, sécheresse).

Par conséquent, le bien-être animal des ovins s'en trouve amélioré.



Chiffres clés



27 hectares

d'emprise clôturée (sur 45 ha étudiés)



26,5 MWc de puissance installée

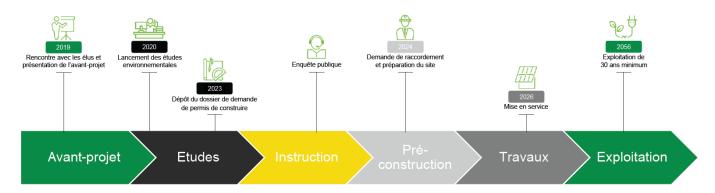
34 000 MWh de production annuelle



16 700 personnes alimentées en électricité (soit plus que la population de la Communauté de communes du Grand Armagnac)

Calendrier du projet

La demande de permis de construire sera déposée au premier trimestre 2023. Pendant l'instruction, le dossier sera examiné par les différents services de l'Etat et sera mis à la disposition des riverains lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu en fin d'année 2023. La mise en service du parc photovoltaïque est estimée pour 2026.



BayWa r.e.: qui sommes-nous?

BayWa r.e. est un acteur majeur et international des énergies renouvelables. Active en France depuis 2005, l'entreprise développe, construit, finance et exploite des parcs éoliens et solaires. Composée de plus de 250 salariés répartis entre 9 agences, l'entreprise dispose d'un ensemble de compétences lui permettant d'être présente sur toute la chaîne de valeur d'un projet d'énergie renouvelable.

Consciente que la transition énergétique est l'affaire de tous, BayWa r.e. travaille dès le début de ses projets main dans la main avec les territoires pour co-construire le paysage énergétique de demain.

Pour en savoir-plus, rendez-vous sur : www.baywa-re.fr

Une question, une remarque? Contactez-nous!



Baptiste GRUAULT, Chef de projets solaires baptiste.gruault@baywa-re.fr 05 40 25 16 58